

Couvent Sainte-Marie de la Tourette RHÔNE-ALPES

Commune : **Eveux**

Département : **Rhône (69)**

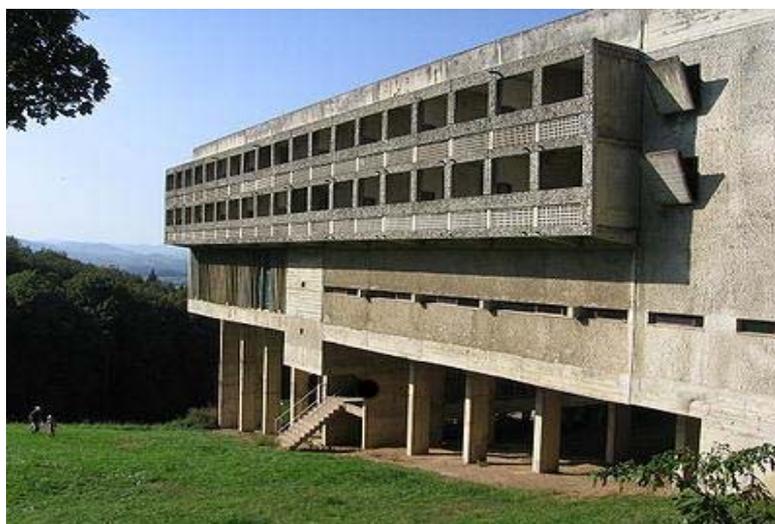
Historique :

Le couvent a été construit dans les années 60 par Le Corbusier et son associé l'architecte André Wogensky, à l'instigation du Révérend Père Le Couturier du chapitre provincial des dominicains de Lyon. L'édifice est l'un des premiers bâtiments français en forme de pyramide renversée, tout en béton armé brut de décoffrage, l'ensemble comporte église, cloître, salle de chapitre, salles de cours, bibliothèque, réfectoire, cuisines et une centaine de cellules. Le compositeur Iannis Xénakis a signé les panneaux géométriques. Les toitures terrasse ont été restaurées en 1981 par Jean-Gabriel Mortamet, architecte en chef des Monuments historiques. La Tourette accueille aujourd'hui de nombreux événements culturels.

Description de l'opération :

En 1999, la Conservation régionale des Monuments historiques de Rhône-Alpes, constatant les nombreuses défaillances de l'étanchéité des toitures, des circuits électriques et la nécessité de la mise aux normes de sécurité de l'ensemble des installations accueillant du public, propose de procéder à une restauration générale, conservation et remise en valeur du couvent.

Le 31 juillet 2003, l'étude préalable, établie par l'architecte en chef Didier Reppellin a été approuvée. Le chantier commence par le bâtiment ouest, qui est le plus atteint, en insistant sur l'urgence des points suivants : réfection complète de l'étanchéité des toitures terrasses ; réfection complète de l'installation électrique ; remplacement des vitrages des façades pour répondre aux normes de sécurité des bâtiments accueillant du public ; mise aux normes de Sécurité des locaux (détection incendie, balisage, menuiserie pare flamme...etc.).



Protection : Cl. MH. 11 décembre 1979

Propriétaire : association des amis de la Tourette

Maitrise d'ouvrage : association des Amis de la Tourette

Maitre d'œuvre : Didier Repellin - architecte en chef des Monuments historiques

Date de début et de fin de chantier : novembre 2008 - septembre 2009

Montant « plan de relance » : AE : 0,48 M€ / CP : 0,46 M€

Part État (%) : 33 %